

LES PAILLAGES

Depuis de nombreuses années, la ville a opté pour le paillage, afin de limiter l'arrosage, la levée d'adventices, mais aussi la main-d'œuvre de manière non négligeable pendant toute la belle saison. Nous utilisons l'écorce de pins. Mais, depuis 2008, nous la remplaçons par des broyages de bois d'arbres de la région, et, plus récemment, par le broyage de branches des arbres comme le chêne châtaignier, le saule, etc. En 2008 ce type de paillage ne représentait que 90 m³.



En 2009 Automatiquement intégré à la conception des nouveaux massifs d'arbustes, les services de la commune ont paillé l'équivalent de 165 m³ de déchets de branches entièrement issus de la commune (taille des brise-vent, talus, bois).

Régulièrement nous apportons une couche d'entretien moins

importante qu'à la conception des massifs. En 2010, nous avons paillé 155 m³.

En 2011 nous avons utilisé 200m³ dont la moitié provenant de plaquettes de bois sur des résineux abattus dans le cadre d'entretien d'un bois de la commune et l'autre moitié issue du broyage de branches d'élagage toujours de la commune.

En 2012, n'ayant peu de



créations le service a broyé 120m³ uniquement de branches
En 2013, avec les deux ronds-points du Gohélève les agents ont paillés environ l'équivalent de 130m³ dont les 2/3 ont été récupérés près des services de la DDE.

Le paillage des massifs de fleurs annuelles réalisé avec des coques de cacao est remplacé par un paillage de chanvre fourni par une entreprise de la région, dans le cadre du développement durable. Depuis 2011, nous utilisons des déchets de construction à base de chanvre contenant une mélasse de chaux. Celle-ci permet de remonter le PH du sol qui devenait trop acide. En effet, l'apport de terreau incorporé dans les massifs de fleurs est issu du compostage des feuilles de l'automne précédent. Ce compost permet donc de régénérer un sol subissant toujours les mêmes cultures.



Afin de diversifier les types de paillage nous avons opté pour 2013 de la paille défibrée.

Sensible à la pollution occasionnée par les transports de marchandises, le service préfère les produits locaux dans la limite du possible.

Tous ces types de paillage ont donc une action contre la levée d'adventices : une limitation de l'arrosage et enfin une amélioration du sol, qui, au bout de quelques années, avait hélas tendance à s'appauvrir. Cela permet donc aux plantes de mieux résister aux conditions climatiques, aux maladies et aux insectes.